

# Ré-inscriptions aux activités 2024/2025

Comme chaque année, l'Association Familles Rurales d'Argonay vous propose de vous réinscrire aux activités de la nouvelle année, vous n'aurez ainsi pas besoin de venir aux inscriptions du samedi 7 septembre 2024.

**TRES IMPORTANT** : Pour les activités **Gym** et **Pilates**, seules les **ré-inscriptions des habitants d'Argonay** seront prises en compte. Pour les **habitants extérieurs**, il faudra venir le jour des inscriptions, 7 septembre 2024.

## Les 6 conditions à respecter sont :

### 1 Mêmes cours, mêmes horaires

Vous ne pouvez vous réinscrire qu'aux mêmes cours et mêmes heures que ceux que vous suivez cette année (sauf pour les activités enfant où le changement est autorisé en fonction de l'âge. Nous consulter) et sauf les restrictions ci-dessus.

Si vous voulez changer de cours ou de créneau horaire, vous devrez venir aux inscriptions du samedi 7 septembre. Vous pouvez réinscrire d'autres membres de votre famille sur cette même fiche mais toujours à la condition qu'ils aient été inscrits en 2023/2024.

### 2 Paiement joint au dossier

Vous devez obligatoirement joindre le règlement des cours auxquels vous vous réinscrivez et de l'inscription à l'Association (22 €) par chèque à l'ordre de « AFR Argonay ».

Si vous souhaitez régler en 3 fois, faites 3 chèques qui seront débités en octobre, décembre et mars. Ajoutez l'inscription de 22 € au total des activités, divisez par 3 et arrondissez pour ne pas faire apparaître les centimes.

Réductions pour les activités enfants : - **50% pour tous les enfants si QF inférieur à 1.500 €** (Plafond réhaussé)  
*Ou* - **30%** pour le **2<sup>ème</sup> enfant** et **-50 %** pour les **suivants** (si QF > 1.500 €)

### 3 Attestation parentale pour les activités enfants

Pour les activités enfants, merci de remplir le formulaire que vous trouverez sur notre site :

[www.famillesrurales-argonay.fr](http://www.famillesrurales-argonay.fr) → Inscriptions → Mes documents d'inscription → Autorisation parentale pour activités enfants (PDF) et de le joindre au dossier.

### 4 Inscription non-annulable après le 15 juillet 2024.

Si vous changez d'avis avant le 15 juillet nous annulons votre réinscription.

La demande d'annulation est à faire par mail à : [info@famillesrurales-argonay.fr](mailto:info@famillesrurales-argonay.fr)

Après le 15 juillet, votre inscription est ferme et définitive (sauf cas de force majeure) :

- Votre place est réservée et vos 3 chèques seront débités en octobre, décembre et mars
- Aucun remboursement ne sera effectué.

### 5 Acceptation du règlement intérieur et des protocoles sanitaires qui seront mis en place et des règles spécifiques pour l'atelier poterie.

Le règlement intérieur est disponible sur notre site : [www.famillesrurales-argonay.fr](http://www.famillesrurales-argonay.fr) → Inscriptions → Mes documents d'inscriptions → Règlement intérieur (PDF) et si poterie : Règlement spécifique Poterie (PDF)

### 6 Remise du dossier complet jusqu'au 15 juillet inclus, ce qui signifie :

- ① compléter et signer cette feuille (verso)
- ② joindre l'autorisation parentale (pour les activités enfants)
- ③ joindre le règlement par chèque
- ④ rendre le tout sous enveloppe, à l'adresse ci-dessous :

Association Familles Rurales Argonay, Mairie Argonay, 1 Place Arthur Lavy, 74370 Argonay

Tout dossier incomplet ou remis après le 15 juillet ne sera pas pris en compte : vous devrez alors venir vous inscrire le samedi 7 septembre 2024 (De 9h à 10h30 pour les habitants d'Argonay, de 10h30 à 12h pour tous).

Nom (titulaire de la carte) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N°Carte :

Adresse : \_\_\_\_\_

rempli par AFR

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail (en majuscules) : \_\_\_\_\_

Cours	Horaire	Lieu	Tarif	-30%(*)	-50%(*)	Participant
GYMNASTIQUE	LUNDI de 9h30 à 10h30	La Ferme	160 €			
	LUNDI de 19h10 à 20h00	Salle Polyvalente	140 €			
	JEUDI de 18h30 à 19h20	Salle Polyvalente	140 €			
PILATES	LUNDI de 18h30 à 19h20	Salle Polyvalente	140 €			
	LUNDI de 18h30 à 19h20	La Ferme	140 €			
	LUNDI de 19h25 à 20h15	La Ferme	140 €			
	LUNDI de 20h20 à 21h10	Salle Polyvalente	140 €			
	MERCREDI de 9h30 à 10h30	La Ferme	160 €			
STRETCHING	MERCREDI de 10h30 à 11h30	La Ferme	160 €			
GYM DU DOS	JEUDI de 19h25 à 20h15	Salle Polyvalente	140 €			
GYM DOUCE	LUNDI de 10h45 à 11h45	La Ferme	160 €			
BABY-GYM (4-6 ans)	LUNDI de 17h30 à 18h15	La Ferme	150 €	100 €	75 €	
GYM MULTISPORTS (7-11 ans)	JEUDI de 17h30 à 18h15	Salle Polyvalente	150 €	100 €	75 €	
VINI YOGA	MARDI de 19h00 à 20h30	La Ferme	260 €			
	JEUDI de 9h00 à 10h30	La Ferme	260 €			
VINI YASA (dynamique)	JEUDI de 18h15 à 19h45	La Ferme	260 €			
HATHA YOGA	MERCREDI de 12h30 à 13h30	La Ferme	170 €			
	MERCREDI de 18h30 à 20h00	La Ferme	260 €			
	SAMEDI de 10h30 à 12h00	La Ferme	260 €			
YOGA Sur chaise Doux	LUNDI de 14h30 à 15h30	Gerbier	170 €			
	MARDI de 14h30 à 16h00	La Ferme	260 €			
POTERIE ADULTES	LUNDI de 9h30 à 11h30	Ancienne école	430 €			
	LUNDI de 14h00 à 16h00	Ancienne école	430 €			
	LUNDI de 19h00 à 21h00	Ancienne école	430 €			
	MARDI de 19h00 à 21h00	Ancienne école	430 €			
	MERCREDI de 9h30 à 11h30	Ancienne école	430 €			
	MERCREDI de 19h00 à 21h00	Ancienne école	430 €			
POTERIE ENFANTS	MARDI de 17h30 à 19h00	Ancienne école	250 €	175 €	125 €	
PEINTURE	LUNDI de 14h00 à 16h30	La Ferme	490 €			
	MARDI de 14h00 à 16h30	La Ferme	490 €			
CARNETS DE VOYAGE (10 séances automne)	MARDI de 17h30 à 20h00	La Ferme	190 €			
PEINTURE SUR PORCELAINE	JEUDI de 16 h30 à 18 h30	La Ferme	Gratuit			
THEATRE 8 - 12 ans 12 - 18 ans Adultes	MERCREDI de 17h00 à 18h30	La Ferme	230 €	160 €	115 €	
	MERCREDI de 18h30 à 20h00	La Ferme	230 €	160 €	115 €	
	MERCREDI de 20h00 à 21h30	La Ferme	230 €			
DANSE JAZZ CE2 - CM2 CP - CE1 Maternelle MS/GS Maternelle PS Ados	MERCREDI de 13h30 à 14h30	La Ferme	170 €	120 €	85 €	
	MERCREDI de 14h30 à 15h30	La Ferme	170 €	120 €	85 €	
	MERCREDI de 15h30 à 16h15	La Ferme	130 €	90 €	65 €	
	MERCREDI de 16h45 à 17h30	La Ferme	130 €	90 €	65 €	
	MERCREDI de 17h30 à 18h30	La Ferme	170 €	120 €	85 €	
<b>Montant de vos inscriptions</b>				<b>(*) Réduction activités enfant :</b>		
<b>Adhésion à l'Association Familles Rurales</b>			<b>22.00 €</b>	<b>- 50% pour tous les enfants si QF inférieur à 1.500 € ou</b>		
<b>Montant total à régler à l'Association</b>				<b>- 30% pour le 2ème enfant et -50% pour les suivants (si QF &gt; 1.500 €)</b>		

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare avoir lu et accepté les 6 conditions ci-dessus et notamment que :

- je me suis réinscrit(e) uniquement aux mêmes cours et mêmes horaires qu'en 2023/2024
- mon inscription devient ferme et définitive au 15 juillet 2024

Date :

Signature :

Si 3 chèques, arrondissez à l'entier inférieur ou supérieur pour ne pas faire apparaître les centimes